

LETTRE XXI.

D'Isidore Lollier à Constance Daymer.

La Balme (Isère), 12 mars 66.

Ma chère amie,

J'ai couru comme un fou depuis que j'ai quitté Lyon, pour satisfaire ton impatience. Tu peux croire, si grande qu'elle soit, qu'elle est loin d'égaliser la mienne. J'ai vécu depuis quatre ans bien isolé à Lyon. Le mariage, auquel tu as promis si gracieusement ton consentement, va changer ma destinée. Quel bonheur d'avoir une chambre où l'on apercevra de la lumière, du bas de l'escalier, où l'on trouvera un bon foyer tout prêt en hiver et des fleurs avec du vin frais en été ! Crois-moi, les grandes affaires auxquelles j'avais songé d'abord, ne sont pas nécessaires.

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

Pour avoir un magasin plus modeste, nous n'en aurons pas moins une fortune assurée et cela nous laissera mieux le temps d'être l'un à l'autre. J'aimerais mieux garder mes propriétés pour ma future famille et emprunter dessus le moins possible. Pour les vendre sans perte, d'ailleurs, comme je te l'ai expliqué, il faudrait suivre un procès en partage au tribunal de Chambéry et cela nous reporterait à un an. Commençons donc immédiatement un commerce plus modeste, mais qui nous permettra d'être plus tôt mariés. Ensuite, venant les bénéfiques, nous créerons, si tu y tiens toujours, l'établissement monstre qui doit couler Pellerin. Si tu le veux aussi, nous nous associerons avec Angèle Ppmard, pour tenir les coiffures de fleurs. Je n'en suis pas enchanté. Angèle ne se conduit pas bien ; si tu veux passer là-dessus, je n'ai pas le droit d'être bien rigoureux ; mais on s'entend bien mieux à deux qu'à trois. Après cela, comme elle a de l'argent, cela ferait bien pour parer aux frais d'agencement. Le plus pressé, c'est notre appartement. Tu sais